

<https://cdurable.info/Guide-des-bonnes-pratiques-pour-les-Collectivites-locales-vers-un-Noel-Eco-Responsible-ADEME,2089.html>

Un Guide de l'ADEME

Guide des bonnes pratiques pour accompagner les collectivités locales vers un Noël plus éco-responsable



- Développement Durable en action -
Date de mise en ligne : mardi 3 novembre 2009

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

La magie et la frénésie de la période de Noël ne doivent pas pour autant faire oublier son impact incontestable sur l'environnement. L'augmentation de la consommation électrique, l'accélération de la production de déchets et la hausse du trafic automobile sont autant de tendances que les collectivités locales peuvent infléchir de manière durable en adoptant elles-mêmes des pratiques plus éco-responsables et en incitant leurs concitoyens à modifier leurs comportements.

Réalisé à la demande du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, l'ADEME lance un Guide des bonnes pratiques pour tendre vers un Noël plus écologique. Fruit d'une étude menée auprès de 10 villes, il recense les bonnes pratiques à mettre en oeuvre, donne des clés pour inciter les particuliers et les entreprises à participer à cette démarche et fournit des estimations des gains environnementaux potentiels. Ce guide est illustré par des exemples concrets et un zoom sur les marchés de Noël.

Table des matières

- [Réduire les émissions de CO2 en modérant la consommation d'électricité](#)
- [Limiter la production de déchets et en favoriser le recyclage](#)
- [Maîtriser les transports](#)
- [Accompagner les entreprises et les citoyens](#)
- [Télécharger le guide](#)

>

Réduire les émissions de CO2 en modérant la consommation d'électricité

La production d'électricité en période de pointe est issue d'énergies fossiles qui la rendent fortement émettrice de gaz à effet de serre. C'est pourquoi il est nécessaire que chacun s'engage à limiter cette consommation. Les illuminations de Noël peuvent être à l'origine de 10% des consommations électriques annuelles liées à l'éclairage public pour les collectivités. Ce chiffre descend à 1% pour les collectivités qui ont mis en oeuvre des pratiques simples mais aux gains environnementaux considérables. Les marges de manoeuvre sont multiples : installation d'ampoules basse consommation, limitation du périmètre illuminé, adoption de décorations non électriques, interrupteurs indépendants du réseau d'éclairage public...

Quelques exemples à suivre :

- ▶ Strasbourg : suppression d'une ampoule sur 3
- ▶ Parthenay : 3 semaines d'illumination au lieu de 4
- ▶ Kaisersberg : réduction de la consommation électrique de 95% grâce aux ampoules basse consommation

Limiter la production de déchets et en favoriser le recyclage

Parce qu'en période de fêtes, leurs décorations sont autant de déchets à venir, les collectivités ont une responsabilité dans les choix d'achats qu'elles effectuent.

Voici quelques conseils pour limiter la production de déchets :

- ▶ Privilégier les matériaux naturels et écologiques.
- ▶ Ne pas renouveler les équipements trop souvent. Pourquoi ne pas organiser une bourse entre collectivités, une astuce pour changer tout en préservant l'environnement ?
- ▶ Acheter des produits éco-labellisés.

Etre vigilant dans l'organisation de la collecte sélective facilite le recyclage en cette période de Noël qui engendre une surproduction de 12% des déchets de verre. En anticipant, il est aussi possible d'échapper au disséminement des sapins abandonnés sur les trottoirs en organisant une collecte sélective ou encore en distribuant des sacs à sapins biodégradables. Ceux-ci peuvent ensuite être compostés et utilisés comme paillage pour les espaces verts.

Quelques exemples à suivre :

- ▶ Annecy : une campagne radio pour faire la promotion des cadeaux dématérialisés
- ▶ Kayserberg : utilisation de verres consignés au marché de Noël
- ▶ Chelles : conservation des chalets du marché de Noël remis en état d'une année sur l'autre

Maîtriser les transports

Afflux vers les zones commerciales, multiplication des voyages pour rassembler familles et amis, le trafic routier en période de Noël peut augmenter de 50% par rapport à la moyenne annuelle. Puisque les transports en France sont responsables de 35% des rejets de CO₂, les pratiques visant à réduire les déplacements sont primordiales : augmentation de la fréquence des transports en commun vers les zones de forte affluence, mise en place de parkings à l'entrée des agglomérations, partenariats (SNCF, offices de tourisme...), fermeture des centre-ville aux voitures, tarification exceptionnelle...

Quelques exemples à suivre :

- ▶ Châtillon : petit train gratuit entre le centre-ville et le marché de Noël
 - ▶ Annecy : un seul ticket pour toute la journée dans le petit train
- Conflans-Sainte-Honorine : organisation d'un marché des produits du terroir car l'achat de produits locaux diminue jusqu'à 20 fois la quantité de CO₂ émise grâce à la réduction des rejets liés aux transports

Accompagner les entreprises et les citoyens

Du fait de leur proximité, les collectivités locales sont l'interlocuteur privilégié des citoyens pour construire ensemble

un Noël plus responsable. Celles-ci ont plusieurs cartes à jouer : montrer l'exemple, mettre en place les équipements et les services adéquats mais aussi sensibiliser aux bonnes pratiques : promouvoir les écolabels, la limitation des emballages et des décorations électriques, informer sur le tri...

Puisque ces efforts doivent être constants, l'ADEME met à disposition des collectivités locales une fiche de suivi pour mesurer l'évolution de l'impact des fêtes de fin d'année d'une année sur l'autre. Celles-ci peuvent signer la charte d'engagement qui donnera lieu à une communication annuelle spécifique de l'ADEME, mettant à l'honneur les collectivités signataires.

Télécharger le guide

Le Guide des bonnes pratiques - Organisation éco-responsable des fêtes de fin d'année par les collectivités locales est téléchargeable en cliquant [ici](#).